



**Le sport: une machine
à stéréotypes ?**

(2012)



fps

Sommaire

Introduction	3
I. Sport : entre inclusion et exclusion.....	3
II. Choix des sports.....	3
III. Modalités de pratique.....	4
IV. Représentation.....	6
V. Fréquence	8
Conclusion : pistes d'action et de réflexion	10
Bibliographie	11

Céline Orban

Chargée d'études (Secrétariat Général des FPS)

2012

02/515.17.67

celine.orban@mutsoc.be

Le sport : une machine à stéréotypes ?

Introduction

Tout d'abord, merci le sport ! Merci le sport et les médias de fournir autant d'eau au moulin des revendications féministes ! A partir du moment où je me suis intéressée à votre sujet, vous n'avez cessé de m'abreuver d'horreurs sexistes. Dernière en date : Amélie Mauresmo pourrait être entraîneur de l'Equipe de France de tennis si elle n'était pas une femme. Mais vous restez sympas et soulignez : elle a quand même « le plus beau palmarès du tennis français ». Alors, machiste le sport ? Quel(s) sport(s) pratiquent hommes et femmes ? Pourquoi ? A quelle fréquence ? Comment ? Chaussez baskets et survêt, c'est parti pour l'analyse.

I. Sport : entre inclusion et exclusion

Si la pratique sportive s'est largement démocratisée et massifiée ces dernières années – elle ne concernait jusqu'à la moitié du XX^{ème} siècle qu'une minorité d'aristocrates, de mondaines et de jeunes filles cultivées (Louveau, 2006) – une série de discriminations la traverse toujours : ethniques, sociales, sexuelles, etc. Pourtant, a priori, le sport rassemble, fédère, réunit. N'a-t-on pas déjà entendu dire ici et là que l'équipe de football nationale, les (feux ?) Diables Rouges, était le dernier ciment d'une Belgique morcelée de toutes parts ? Généralement vu comme facteur d'inclusion, le sport contribuerait à la cohésion sociale, favoriserait les contacts et les relations personnelles et renforcerait le sentiment d'appartenance à la société (Van Bottenberg&Schuyt, 2002). Mais « *il présente un paradoxe* » : il est tant un facteur d'inclusion que d'exclusion (Gasparini et Talleu, 2010). A propos de football à nouveau (notre meilleure source d'informations sexistes !), souvenez-vous notamment des « cris » racistes (mimant des singes, pour tout dire) lancés par les supporters aux joueurs africains lors de diverses rencontres. On n'avait pas dit : au vestiaire, les différences ? A l'approche des Jeux Olympiques, il n'est pas inutile de les rappeler.

II. Choix des sports

Si tous les sports sont théoriquement accessibles aux femmes, dans la pratique, elles sont moins présentes dans bon nombre d'entre eux. Traditionnellement, la société impose le choix du/des sport(s) pratiqué(s) en fonction du sexe : les garçons font du foot, les filles de la danse. Si évolutions il y a, elles sont minimes. En cyclisme par exemple, en 1963, on dénombrait 0.1% de licenciées, autant dans les années 1990 et seulement, 10% dans les années 2000.

Certain-es sportifs-ves contredisent pourtant ces affirmations pratiquant des sports dits du sexe opposé. Pour Christine Mennesson, sociologue du sport renommée, ces personnes auraient vécu une socialisation inversée, c'est-à-dire qu'«elles se sont construites des dispositions sexuées 'masculines' qui facilitent leur engagement dans le football ou la boxe » (2007). Cette socialisation, nous explique-t-elle, s'inscrit dans des configurations familiales spécifiques : le cas du garçon manquant ou la socialisation des sœurs par les frères. Ces filles ont, en quelque sorte, été élevées comme des garçons. Mais ce n'est là, selon nous, qu'une partie de l'explication. N'y a-t-il pas des garçons qui aiment tout simplement danser et des filles jouer au football ? Il est évident que les parents exercent une influence déterminante sur les choix sportifs de leurs enfants. Un papa aura plus vite tendance à jouer au foot avec son fils qu'avec sa fille. Inconsciemment, il leur transmet ainsi une série de stéréotypes.

Plus largement, l'entrée de femmes dans les sports « masculins » et inversement participe-t-elle à l'émancipation des catégories sexuées ? Permet-elle de déconstruire dans une certaine mesure les stéréotypes de genre ? C'est à espérer...



Les « fightingcholitas » en Colombie. A travers le catch, domaine réservé avant elles aux hommes, les cholitas se battent pour l'émancipation des femmes.

III. Modalités de pratique

Les hommes pratiquent des sports qui mettent en jeu le combat, où ils peuvent exprimer la force, le courage et l'affrontement ; les femmes, quant à elles, vont se tourner vers des activités « esthétisantes » impliquant un travail sur l'apparence, la grâce et la beauté (Louveau, 1999). Force est de constater que ces modalités de pratique sportive répondent aux attitudes attendues de chaque sexe.

A savoir, aux filles d'être douces, gentilles et conciliantes ; aux garçons, d'être forts, intrépides et courageux. Apparaît ainsi une division des normes du corps selon le sexe. Si flotte aujourd'hui un contexte global de culte du corps sportif, musclé et mince où hommes et femmes sont sommés de travailler leurs formes, les règles imposées ne sont pas les mêmes selon le sexe (Louveau, 2007). A travers la musculation par exemple, les hommes développent - majoritairement - leur force pour l'action ; les femmes travaillent davantage leurs formes pour la séduction. Les parties du corps engagées sont révélatrices : quand les hommes se concentrent sur le haut du corps et les bras (le protecteur), les femmes travaillent les muscles abdominaux (la future mère). Ceci s'explique également par le fait que les zones adipeuses sont localisées différemment chez les hommes et les femmes. De manière générale toutefois, la société attend du corps de la femme qu'il soit petit et mince¹. Les femmes sportives posent de ce fait (bien malgré elles) la question du corps et de la féminité conformes à la désirabilité sociale. Ainsi le sexe biologique de certain-es sportifs-ives présentant une apparence physique en inadéquation avec les attentes traditionnelles sera remis en question. L'histoire de Caster Semenya qui défraya la chronique lors des Championnats d'athlétisme de Berlin de 2009 en fournit un bon exemple. Cette jeune athlète sud-africaine de 18 ans suscita de nombreuses interrogations quant à la nature de son sexe en raison d'un physique dit masculin (voir image ci-dessous). Un test de féminité (sic) avait été demandé.



Caster Semenyaqui

Etait-ce son apparence physique ou bien sa performance - elle avait remporté la course de manière écrasante - qui dérangeait ? Quel était le problème finalement ? De sortir du rang ? De ne pas correspondre aux canons traditionnels de féminité ? Peut-on ranger chaque personne dans les deux

¹A ce propos, voir le film de Patric Jean: "La domination masculine" dans lequel une séquence montre un graphiste qui explique que, pour la presse, il retouche le corps des femmes de manière à ce qu'il paraisse petit.

seules cases proposées, à savoir « homme » ou « femme » ? Le cas de Caster n'est pas isolé. Ewa Klobukowska, ancienne athlète polonaise et championne olympique, avait également fait les frais de muscles trop bien développés. Après avoir battu le record de Pologne du 100 mètres à deux reprises le 24 juin 1967, elle fut suspendue de la compétition à vie pour « féminité insuffisante » (re-sic). Ce n'est que dans les années 1990 qu'elle put être réhabilitée. On le voit, dans le sport, les stéréotypes ont la dent dure. Une certaine apparence physique est attendue de chaque sexe : les hommes doivent être grands et forts, les femmes minces et petites. Par ailleurs, à la fin du XVII^{ème} siècle, la médecine et la science ont renforcé cette image de l'homme comme un être fort et courageux et de la femme comme une personne - physiquement - fragile : « Avec la révolution industrielle et la naissance d'un nouvel ordre social, les femmes inactives des classes moyennes deviennent le symbole idéologique d'un certain mode de vie. Elles se doivent d'être confinées, enfermées, protégées, à l'abri, dans la maison paternelle ou conjugale. [...] La féminité se construit donc sur une certaine image de la femme : fragile et vulnérable [...]. Les femmes s'évertuent à ne pas être associées, physiquement parlant, à un homme, ne s'autorisant pas, dès leur plus jeune âge, à exercer des activités développant masse musculaire, vivacité physique ou endurance » (Gallioz, 2006). Au-delà du discours culturel, la biologie a également son mot à dire: les niveaux de testostérone sont en effet plus élevés chez les hommes, ce qui donne davantage de force. Les femmes ont, quant à elles, plus de graisses corporelles² ; ce qui favorise l'endurance. En conclusion, les femmes sont certes naturellement moins « fortes » que les hommes, mais les rôles qu'on leur a assignés n'ont pas permis le développement de leur condition physique.

IV. Représentation

Les médias accordent peu d'espace au sport féminin. Et c'est peu dire... Le dernier rapport du CSA³ en atteste : « Dans les émissions sportives, les femmes représentent 16,81% et les hommes 83,19%. » Sous-exposées, il leur est difficile de progresser professionnellement. Il en découle également que les montants des récompenses perçues par les sportives sont moins élevés que ceux des hommes. A titre d'exemple, les cachets accordés lors des meetings d'athlétisme peuvent être jusqu'à trois fois moindres pour les femmes (Sacco, 2003). Selon Delfine Persoon, boxeuse professionnelle, « si un homme gagne un titre de champion du monde, il peut vraisemblablement arrêter de travailler. Avec mes indemnités, j'ai à peine de quoi rembourser tous mes frais, alors pour ce qui est de vivre de mon sport... » (Courrier

² <http://blog.plafonddeverre.fr/>

³ Conseil Supérieur de l'Audiovisuel

international n°1122, 3 au 9 mai, « Ma mère n'ose pas regarder »). Pour justifier cela, certains avancent le fait que les femmes sont moins rapides (notamment) que les hommes ou encore qu'elles sont en infériorité numérique dans les compétitions et donc contribuent moins au budget de l'épreuve. On le voit, « *tous les arguments invoqués pour justifier l'inégalité des primes ont été trouvés a posteriori. Ils servent à justifier la situation, mais ne la motivent* » (Sacco, 2003). La véritable explication ne tient-elle pas dans le maintien de l'« honneur » masculin ? Vous me direz toutefois que certaines sportives, tenniswomen en tête, touchent des sommes mirobolantes. Cet argent provient principalement des marques sportives dont elles font la publicité et non des organisations sportives...

Les femmes sont également moins représentées dans les instances de décision sportives. Démonstration en quelques chiffres :

- Sur 86 fédérations affiliées au Comité Olympique, deux seulement ont une présidente à leur tête (Sherne-Pujol, 2003).
- Sur 870 membres (hommes et femmes) des CA des fédérations sportives françaises, on compte 96 femmes soit 11% du total (De Waele, 2002).
- Entre 1994 et 2000, 11% des échevins belges qui avaient le sport dans leurs attributions étaient des femmes (*ibid.*).
- Enfin, il est rare de voir des femmes entraîneur sportif (le terme féminin n'existe même pas, c'est vous dire !).

Le plafond de verre existe donc dans le sport aussi ! Et les quelques exceptions (Tia Hellebaut, Kim Clijsters, Justine Henin, etc.) ne font que confirmer la règle.

Les sportives font par ailleurs l'objet d'un traitement médiatique particulier. Comme le souligne Louveau : « *Si l'homme est décrit dans ce qu'il fait, lorsqu'il s'agit de la femme, impossible d'échapper à une appréciation esthétique* » (1999). Elle relève ainsi plusieurs perles journalistiques dont celles-ci : « *Catherine Destivelle, qui, tranquillement redoutable derrière son joli sourire, arrive toujours au sommet* » ou encore « *La toujours belle et toujours aussi rapide Florence Griffith Joyner* » (*ibid.*). La sportive est tenue de faire la démonstration de « son » identité (douceur et sensualité) en usant d'artifices propres aux femmes. Ainsi il sera demandé à toutes les participantes de la Grande Boucle⁴ de porter du vernis à ongles. Pour ces mêmes raisons, la jupette sera imposée (ou vivement recommandée) dans plusieurs sports comme le badminton, le volley, le handball et la boxe. Une publicité parue récemment montre Adriana Karembeu posant lascivement sur un banc (voir ci-dessous) et sous-titrée : « *Pour une fois, vous ne pousserez pas de cris en voyant la même tenue sur une autre fille.* » Motif parfait

⁴Le Tour de France féminin

pour convaincre les femmes de jouer au foot. Mais, oui, Mesdames, vous pouvez jouer au foot et être belles ! Pensez également aux pompoms girls sur les terrains de football américain, aux jeunes filles tout sourire venant apporter un bouquet aux gagnants des courses cyclistes, à cette nouvelle équipe de foot explicitement appelée « Lingerie Football League », j'en passe et des meilleures.



V. Fréquence

Les femmes font moins de sport. Ah, ces fainéantes ! Selon une étude universitaire réalisée par le GESSP⁵ de l'Université Libre de Bruxelles, entre 33 et 40 % de femmes auraient une pratique sportive régulière contre plus de 50% des hommes. Le rapport européen « Sport et Activités Physiques » nous apprend que 43% des hommes font du sport au moins une fois par semaine contre 37% des femmes. Egalement, 49% des hommes ne font jamais de sport ou en font moins d'une fois par semaine contre 57% des femmes. Pourquoi ? Selon Lenskyi (cité par Willem, 2003), les femmes font face à une série d'obstacles dans la pratique sportive : manque de temps, d'argent, statut social, offre sportive et pressions idéologiques.

Tout d'abord, le temps de loisirs des femmes est moins élevé que celui des hommes : 25.5 heures contre 30. En cause : la proportion de tâches ménagères assumées par les femmes - plus importante que celle des hommes. Ensuite, les femmes touchent des revenus moins élevés que ceux des hommes. « Le

⁵Groupe d'Etude Pluridisciplinaire Sport et Société

wallon le plus pauvre est une femme », la formule est connue. Le rapport de l'Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes est formel : « Pour 2009, l'écart salarial basé sur les salaires horaires bruts des travailleurs à temps plein et à temps partiel tous secteurs confondus s'élève à 9% ; basé sur les salaires annuels bruts, il est de 22%. » Grand responsable : le temps partiel. Phénomène essentiellement féminin (41.5% des femmes pour seulement 8.6% des hommes⁶), il est le plus important des facteurs d'inégalités en matière salariale. Niveau de vie et de diplôme influent également sur la fréquence de la pratique sportive :

- 88 % des diplômés de l'enseignement supérieur ont pratiqué une activité physique ou sportive en 2003, contre 60 % des personnes titulaires d'un diplôme inférieur au bac ou sans diplôme (Muller, 2006).
- 82 % des personnes appartenant au quart des ménages les plus aisés ont une pratique sportive contre 59 % dans le quart le plus défavorisé.
- 64% des personnes ayant quitté l'école à l'âge de 15 ans ou plus tôt disent ne jamais pratiquer de sport. Ce chiffre chute à 39% chez les personnes ayant quitté l'école entre 16 et 19 ans et à 24% chez celles ayant étudié jusqu'à l'âge de 20 ans ou au-delà (Rapport européen : 13).

Il existe donc une corrélation positive entre pratique sportive et niveau de vie, en particulier quand cette première nécessite un équipement spécifique et des déplacements (comme le ski, le golf, la voile et la planche à voile, le canoë, l'aviron ou le ski nautique). Ces activités physiques coûteuses seraient 3 à 5 fois plus répandues chez les ménages aisés que chez les moins aisés. De même, plus le niveau de vie s'accroît, plus la pratique des activités très répandues et supposées plus accessibles (comme le vélo, la natation ou encore la marche) augmente.

L'offre sportive est également un facteur-cléf. Il est difficile de favoriser le sport féminin (dans les villages par exemple) si la seule structure existante se résume à un terrain de foot ; ce qui est généralement le cas. En 2011 déjà, nous réagissons⁷ au Plan Foot 2011-2015 du Ministre des Sports, André Antoine, qui prévoyait une enveloppe de 101 millions d'euros pour le développement du football (encore lui) en Communauté française. En concentrant leurs ressources sur les sports « masculins », les politiques renforcent les inégalités. Ne serait-il pas plus juste qu'ils promeuvent des sports pratiqués également par les deux sexes ? Cela passe aussi par la conception des infrastructures sportives, lesquelles doivent tenir compte des deux sexes (pour les vestiaires par exemple).

⁶Association pour une Fondation Travail-Université, 2011

⁷Voir à ce propos notre communiqué de presse publié au mois de mai 2011 : « Le Ministre Antoine laisse les filles sur le banc de touche », disponible à l'URL suivant : <http://www.femmesprevoyantes.be/outils-publication/presse/Pages/LeministreAntoine.aspx>.

Les femmes font donc moins de sport parce qu'elles manquent de temps et de ressources financières, mais également en raison d'un ensemble de « pressions idéologiques ». Pratiquer un sport ou un loisir irait à l'encontre du principe entretenu par la société selon lequel les femmes font passer les besoins d'autrui avant les leurs.

Conclusion : pistes d'action et de réflexion

Si le sport s'est démocratisé, de nombreuses inégalités persistent : accès à la pratique sportive, représentation institutionnelle et médiatique, mise en avant des caractéristiques physiques féminines et non des performances, discriminations financières, etc. Toutes ces différences ne sont évidemment pas le fruit du hasard, mais bien (je vous le donne en mille) d'une construction sociale des rapports sociaux de sexe dont le sport est particulièrement représentatif: aux hommes d'être forts ; aux femmes, d'être douces. Face à cela, quelles pistes de solution envisager ?

- Un travail profond de déconstruction des stéréotypes est nécessaire. Ceux-ci renforcent en effet les inégalités préjudiciables aux deux sexes. Ce travail passe notamment par l'école, laquelle devrait permettre aux élèves et étudiants d'élargir leurs horizons. *« Pour qu'un adulte puisse choisir, il faut que tous et toutes aient pu être confrontés à des 'initiations' culturelles dans la diversité des activités physiques collectives. [...] Si l'objectif est une meilleure culture commune, c'est à l'école d'en élargir les modèles, ce qui conduit à examiner de plus près la diversité des activités sportives »* (Davisse : 2003). La non-mixité des cours de sport (en secondaire) participe également à la reproduction des stéréotypes : différenciation des sports selon le sexe, supériorité physique masculine, relations d'affrontement entre hommes et femmes. N'est-il pas temps de questionner ce principe ?
- Les médias sont également un puissant vecteur de stéréotypes de genre lesquels, à force de répétition, s'installent dans les « mentalités » et se banalisent. Il est donc nécessaire qu'ils proposent différents modèles auxquels chacun-e d'entre nous pourrait se référer au lieu de nous limiter dans des conduites particulières.
- Afin de briser le plafond de verre, il est indispensable de renforcer la place des femmes au sein des fédérations sportives, en instaurant des quotas notamment.
- Au niveau local, les choix politiques posés ont toute leur importance. Nous plaignons pour une meilleure répartition des subsides et financements, lesquels concernent généralement des sports « masculins ».

- Enfin, les inégalités relevées dans le sport renvoient à des problématiques plus globales dont l'écart salarial et la répartition des tâches ménagères.

Seules des décisions politiques fortes pourront permettre ces changements. Egalité hommes-femmes et pratique sportive féminine vont de pair. Je n'aurai donc qu'un conseil : chaussez baskets et survêt mesdames et nagez, courez, escaladez! Et encore merci le sport !

Bibliographie

- Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, 2012, *Baromètre Diversité Egalité*, disponible à l'URL suivant : http://www.csa.be/system/documents_files/1712/original/Baromètre%202012.pdf?1332936426.
- Davisse Annick, 2003, « Sport et filles : ce que peut l'école », *in* Chronique féministe, n°83/85, *Au tour des sportives*, Université des Femmes, 39-42.
- De Waele Jean-Michel, Haller Didier, Husting Alexandre, Sanchez Marie-Jo, Thibaut Anouck, 2000, *Femmes et Sport en Communauté française*, Rapport final de l'étude menée le Groupe d'Etude Pluridisciplinaire Sport et Société de l'Université Libre de Bruxelles (GEPSS-ULB), disponible à l'URL suivant : http://www.egalite2.cfwb.be/upload/album/AP_91.htm.
- Eurobaromètre spécial 334, 2010, « Sport et Activités Physiques », Commission européenne.
- Gallioz Stéphanie, 2006, « Force physique et féminisation des métiers du bâtiment », *La Découverte*, n°16, 97-114.
- Gasparini William, Clothilde Talleu, 2012, « Sport et discrimination en Europe : Regards croisés de jeunes chercheurs et de journalistes européens », Conseil de l'Europe.
- Institut pour l'Egalité entre les Femmes et les Hommes, 2012, « L'écart salarial entre les femmes et les hommes en Belgique. Rapport 2012 », disponible à l'URL suivant : http://igvm-iefh.belgium.be/fr/binaries/59%20-%20Rapport%20Ecart%20salarial%202012_FR_tcm337-168234.pdf
- Louveau Catherine, 1999, « Sportives sous conditions », *Manière de Voir*, n°68, avril-mai 2003, 12-16.
- Louveau Catherine, 2006, « Inégalités sur la ligne de départ : femmes, origines sociales et conquête du sport », *Histoire, femmes et sociétés*, n° 23, 119-143.
- Louveau Catherine, 2007, « Le corps sportif : un capital rentable pour tous ? », *Actuel Marx*, n°41, 55-70.
- Mennesson Christine, 2004, « Etre une femme dans un sport 'masculin'. Modes de socialisation et construction des dispositions sexuées », *Sociétés contemporaines*, n°55, 69-90.
- Mennesson Christine, 2007, « Les sportives professionnelles. Travail du corps et division sexuée du travail », *Cahiers du Genre*, n°42, 19-42.
- Mollard Marie-Christine, 2007, « L'éducation physique et sportive : lieu de cristallisation des rapports sociaux de sexe ? », disponible à l'URL suivant : http://www.unige.ch/etudes-genre/Certificatformationcontinue/Memoires/Marie-Claire_Mollard_Memoire.pdf.
- Muller Laura, 2006, « La pratique sportive en France : reflet du milieu social », *Vie sociale*, 657-663.
- Sacco Francesca, 2003, « Discriminations financières des sportives », *in* Chronique féministe, n°83/85, *Au tour des sportives*, Université des Femmes, 54-58.
- Scherne-Pujol Marie-José, 2003, « Histoire, représentations et discriminations », *in* Chronique féministe, n°83/85, *Au tour des sportives*, Université des Femmes, 50-54.

Willem Lydie, 2003, « Les freins à la pratique sportive féminine », *in* Chronique féministe, n°83/85, *Au tour des sportives*, Université des Femmes, 33-39.

Texte institutionnel : « Prise de position belge », *in*, 2003, Chronique féministe, n°83-85, *Au tour des sportives*, 26-29.

<http://blog.plafonddeverre.fr/>.« La force des femmes est-elle moindre que celle des hommes ? »